

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 7

Artikel: Amis du patois de Savigny-Forel
Autor: O.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles patoisantes

— Les obsèques du grand patoisant Fernand Ruffieux, vice-président de la *Bal'éthêla*, se sont déroulées à Bulle et à Crésuz. Les autorités, le corps enseignant, la presse, le Costume, les Patoisants, étaient représentés en masse. C'est le capitaine Joseph Yerly, ancien député à Treyvaux et membre du comité de la *Bal'éthêla*, qui prononça l'hommage funèbre, en patois comme il se doit.

— Le Jorat a été endeuillé par le départ, à l'âge de septante-six ans, de M. Jules Fawer, ancien municipal à Ferlens. Citoyen aimé et paysan « de sorte », il fut toujours un fervent patoisant. A sa famille, et notamment à M. le syndic Eugène Emery, les condoléances des Amis du patois vaudois.

— Mme Elise Tissot a fêté à Lausanne, le 3 février, son nonantième anniversaire ; M. le syndic lui a apporté les félicitations, les vœux et une gentille attention de la part de la Municipalité. Native de Savigny, Mme Tissot s'exprime avec facilité et grand plaisir en vieux parler vaudois. Santé et conservation à cette patoisante.

— Rougemont vient de célébrer la reconstruction, dans le plus pur style du cru, de ses chalets détruits par le feu. Ce fut l'occasion d'un magnifique cortège folklorique, dans lequel on remarqua tout particulièrement le groupe des Patoisants, représentant l'ancien costume et le vieux langage.

— Enfant de Chapelle où ses parents tenaient magasin et bureau de poste, Alfred Jatton repose au cimetière de son cher village. Il avait atteint le bel âge de 81 ans, après avoir été régent à Seigneux pendant cinq ans et vingt ans à St-Cierges. En 1907, il conquiert brillamment son diplôme de maître de primaire supérieure. Il était rentré à Chapelle où son épouse succédait à sa mère à la poste.

C'était un bon patoisant, doué d'une mémoire exceptionnelle.

Amis du patois de Savigny-Forel

Cette section d'ancien langage, qui compte actuellement 60 membres, a tenu deux séances en février. Une à Savigny le dimanche 7, avec partie administrative et la seconde à Forel le 28, cette dernière par un temps exécrable.

A Savigny, une trentaine de membres étaient présents, dont quelques nouveaux, venus de Lausanne. Le président Lucien Fontannaz a présenté un rapport d'activité complet, depuis la fondation de l'Amicale, et cela dans un excellent patois du Jorat. Le secrétaire O. Pasche lut le procès-verbal et fit part d'intéressantes communications concernant le mouvement patoisant.

Les comptes sont présentés par M. Ami Cordey et accusent un boni d'exercice de 174 francs sur 670 francs de recettes. Mme Ida Chappuis, de la commission des comptes, propose l'adoption de ceux-ci, ce qui est fait.

La section regrette le départ du comité des deux excellents membres de Forel : Constant Richard et Robert Noverraz, qui d'ailleurs n'ont pu venir. Sont désignés pour les remplacer : Lucien Crot et Jules Gilliéron, les deux à Forel.

La cotisation reste fixée à 5 fr. par an 2 fr. 50 pour les épouses des membres.

Cette partie, lestement enlevée, permet ensuite à plusieurs assistants d'apporter les productions coutumières, en *vilho dévesâ*. Et le répertoire en est infini, toujours des nouvelles, ou inédites, qu'il faudrait pouvoir toutes garder pour la postérité.

* * *

Ce fut une séance plus restreinte à Forel, à cause du mauvais temps. Toutefois 20 personnes étaient présentes, dont trois dames et deux jeunes hommes, ce qui fit plaisir.

Le président Fontannaz s'était fait excuser et avait demandé à Lucien Crot de

présider, en sa qualité de nouveau vice-président. C'est ainsi que ce dernier salua l'assemblée, remercia les assistants d'avoir affronté les rafales, donna un message du président et céda la parole au secrétaire pour le procès-verbal, toujours le bienvenu.

M. Pasche continua par une causerie sur les patois romands et leur littérature, parlant du dictionnaire du doyen Bridel, du second volume de Marc à Louis qui va paraître, ainsi que du chansonnier patois qui est en élaboration. L'assemblée prit grand intérêt à cette causerie. Mais on eut aussi une jolie partie familière, tandis qu'au dehors la neige tombait en flocons serrés. On entendit notamment Robert Novverraz, à la fertile imagination, ainsi que notre doyen Aimé Marguerat, 85 ans, à Grandvaux, qui fait effort pour assister à chaque séance. O. P.

Causeries de patois

On nous demande de divers côtés qui serait à même d'exposer le but des patoisants vaudois et de faire en français une causerie sur le vieux langage de chez nous, causerie qui pourrait suivre par exemple une assemblée administrative de sociétés s'occupant de vieilles choses ou de bien public, Costume vaudois, Développement, Musées, etc. Or nous pouvons répondre que M. Oscar Pasche, l'actif secrétaire des verbaux de l'Association cantonale est tout disposé à aller ici et là dans le canton, rappeler à la génération présente, ce qu'était ce cher vieux langage et pourquoi ses fidèles pratiquants sont si désireux de le maintenir. Rédaction.

La page fribourgeoise

« Novi Botyè »

Cet ouvrage est publié par la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa section gruvérianne ; il bénéficie des subsides du Conseil d'Etat fribourgeois et de la Fondation Pro Helvetia.

En 1934, une première série en patois fribourgeois (Botyè de la Grevîre) comprenait, en cent cinquante pages, les ouvrages couronnés au premier Concours de patois. Novi Botyè contient ceux des deux joutes suivantes. On y trouvera Le tsandèlê de loton de Joseph Yerly, les Nouvelles de Joseph Brodard, d'Henri Python, de Joseph Kolly et de Justin Geinoz ; les Poèmes de Fernand Ruffieux et ceux de l'abbé F.-X. Brodard et du Père Calixte, enfin cinq pièces de théâtre déjà célèbres : La Dona de Pierre Quartenoud, Djan-Luvi de François Menoud, Sylvie et Nôreta de Fernand Ruffieux, enfin Ha pouta dyêra et Lè Brakonyé dou Bou d'Infê, de Théophile Perroud et Ernest Deillon.

C'est dire la variété des sujets et l'excellence des auteurs. C'est dire aussi que nos sociétés locales ne pourront se passer désormais d'un recueil qui assurera le succès de leurs manifestations artistiques et littéraires.

En achetant le Novi Botyè, vous encouragez les éditeurs qui, avec désintéressement, ont assumé les risques d'une publication malaisée, vous portez secours à la langue maternelle, vous enrichissez le patrimoine du Pays romand !

Novi Botyè (Imprimerie Perroud, Bulle) est en souscription au prix exceptionnel de 5 francs pour plus de 400 pages in-16. Les patoisants et amis du patois de tous nos cantons auront à cœur de se le procurer, soit en le prenant en remboursement, soit en en versant le montant au compte de chèque postal II. 396.



ST-LAURENT 21 LAUSANNE

Téléphone 23 55 77
